



*Version publique
du rapport*

Extension du Martagon

Etude d'opinion de la population des Ponts-de-Martel et des communes voisines

Avril 2010

*Auteur-e-s :
Antonia Jaquet
François Petitpierre
Nicolas Babey*

1. Résumé

Ce rapport présente l'ensemble des résultats d'une enquête menée auprès des ménages des communes des Ponts-de-Martel, de la Brévine, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot et de la Chaux-du-Milieu.

Mandaté par la Direction du Home médicalisé Le Martagon SA, l'Institut du management et des systèmes d'information (ci-après IMSI) de la Haute école de gestion Arc avait pour mission d'évaluer la perception de la population des Ponts-de-Martel et des communes voisines à l'égard du projet d'extension du Martagon prévoyant la construction d'une quinzaine d'appartements protégés. Cette étude a également permis d'évaluer l'intérêt de la population pour une palette de services et prestations complémentaires.

Près de 40%¹ des ménages ont répondu au questionnaire qui leur a été envoyé par poste au mois de décembre 2009. Ce taux de retour très important dévoile l'importance que le thème de l'encadrement des personnes âgées revêt aux yeux de la population. De plus, cette initiative répond parfaitement au contexte de la politique de la santé du canton de Neuchâtel. En effet, bien que le nombre de personnes âgées augmente du fait du vieillissement des baby boomers, la tendance actuelle est à la réduction du nombre de lits en EMS. Les soins à domicile sont favorisés afin de permettre aux personnes en âge d'entrer dans un EMS de reculer cette étape de leur vie le plus possible. Cependant, il manque d'infrastructures adaptées aux personnes des 3ème et 4ème âges et cette tendance s'accroîtra avec le vieillissement des personnes nées après la 2ème guerre mondiale.

Il faut ajouter à cela le fait que, selon une étude menée par le Mouvement des Aînés, l'un des soucis majeurs pour les personnes vieillissantes est l'isolement et la désocialisation. La solution des appartements protégés permet de rester autonome tout en gardant des contacts avec les proches ainsi que les autres locataires. Ce phénomène pourrait même être amplifié et amélioré grâce à la mixité intergénérationnelle qui résulterait de l'ouverture du Martagon à la population au travers des prestations et services que l'institution prévoit d'offrir lors de son extension (piscine, restaurant, garde d'enfants, etc.).

Le degré d'acceptation du projet est variable selon la composante dont il s'agit. L'offre d'encadrement des enfants ne reçoit pas un grand succès avec un peu plus d'une dizaine de pourcent des personnes concernées qui sont intéressées à confier leur enfant à une telle structure.

Par contre, 92.9% des répondants se disent « favorables » ou « très favorables » à la création d'une quinzaine d'appartements protégés. En ce qui concerne l'ouverture à toute la population des prestations et services développés lors de l'extension du Martagon, 93.7% des personnes ayant participé à l'étude y sont « favorables » ou « très favorables ». On remarque une différence significative entre les personnes qui exercent une activité professionnelle et celles qui ne travaillent pas.

Comme dans toute étude de ce type, quelques biais méthodologiques, évoqués dans ce rapport, peuvent remettre en cause certains chiffres, mais le caractère massif du soutien à la création d'appartements protégés exprimé dans cette enquête nous permet d'affirmer sans grand danger que **la grande majorité de la population de la commune des Ponts-de-Martel et des communes précitées encouragent la Direction du Martagon à poursuivre les études nécessaires à la mise en œuvre du projet.**

¹ 3062 questionnaires envoyés et 815 questionnaires reçus en retour

2. Introduction

2.1 Objectifs du mandat

Le mandat confié par la Direction du Martagon à l'IMSI, a pour but d'évaluer si le projet d'extension du home prévoyant la construction d'une quinzaine d'appartements protégés correspond à un besoin de la population ainsi que de déterminer l'intérêt pour une série de prestations et services annexes au projet.

L'étude a été menée auprès des habitants de la commune des Ponts-de-Martel ainsi que dans les communes de la Brévine, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot et de la Chaux-du-Milieu. Ainsi ce mandat poursuit les objectifs suivants :

- Evaluer l'intérêt que suscite le projet
- Identifier les éventuels freins au projet
- Répertorier les propositions de la population à l'égard du projet
- Livrer une analyse ainsi que des recommandations sur la poursuite du projet

2.2 Méthodologie

Afin de récolter les avis des habitants des Ponts-de-Martel ainsi que ceux des habitants des communes voisines, un questionnaire a été adressé par courrier personnalisé à chaque ménage des Ponts-de-Martel, de la Brévine, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot et de la Chaux-du-Milieu. Ce courrier comprenait une lettre explicative donnant les raisons de l'étude, quelques détails sur le projet ainsi que deux exemplaires du questionnaire. Une enveloppe-réponse préaffranchie était jointe à la lettre.

Avant l'envoi des questionnaires, un article a été publié dans la presse régionale afin d'informer la population de cette étude.

Le questionnaire a été élaboré par l'IMSI en collaboration avec les membres de la Direction du Martagon. Il devait permettre de récolter les informations suivantes :

- Profil des répondants (données sociodémographiques)
- Opinion des répondants sur le projet
- Intérêt des répondants aux propositions de prestations et services complémentaires à l'extension
- Propositions des répondants

Les questionnaires ont été envoyés directement par le service administratif du Martagon et retournés à l'IMSI où ils ont été encodés et traités à l'aide de SPSS® (logiciel statistique).

Les analyses suivantes ont été effectuées :

- Analyses univariées (effectifs et fréquence)
- Analyses de corrélations
- Analyses de variances

3. Echantillon, représentativité, biais et interprétation des résultats

Très pragmatiquement, l'objectif de l'étude est de se faire une idée de l'attitude de la population face au projet en se basant sur les réponses d'un sous-ensemble de cette population : l'échantillon. Ce qui implique que cet échantillon soit représentatif de la population. Techniquement, il faudrait donc effectuer un tirage aléatoire au sein de la population pour constituer cet échantillon représentatif. Les répondants ayant eu le choix de participer ou non à ce sondage ne sont donc pas pris « au hasard ».

L'âge moyen de notre échantillon est supérieur d'environ 10 ans à la moyenne d'âge de la population des communes concernées par notre enquête. Comme il est de notoriété publique que cet établissement accueille des personnes âgées, on peut donc supposer que l'initiative ait plus intéressé les personnes se sentant concernées par le sujet de l'accueil des personnes du 3^{ème} âge, soit pour elles-mêmes, soit pour l'un ou l'autre de leur proche.

La surreprésentation des femmes peut éventuellement s'expliquer par le fait que la proportion de celles-ci s'accroît à mesure que l'âge augmente (du fait de leur espérance de vie plus grande que celle des hommes). Ces deux exemples laissent ainsi supposer que notre échantillon n'est pas véritablement aléatoire (on parle alors d'un échantillon de convenance) et la question de son degré de représentativité est alors posée.

Pour réduire l'impact de ces biais, lors de nos différentes analyses, nous avons systématiquement cherché à vérifier l'influence des variables sociodémographiques sur la réponse. Par exemple, est-ce que l'âge ou le sexe du répondant influencent sa position face au projet ? Si ce n'est pas le cas, le biais détecté plus haut n'a pas de conséquence et ainsi ne devrait pas être une cause de distorsion de notre perception de l'avis de l'ensemble de la population sur la question.

Lors de l'interprétation proprement dite des résultats, il s'agira de considérer que nous nous trouvons dans la situation bien connue des spécialistes du marketing, à savoir la différence qui existe entre une intention d'achat et l'achat lui-même. Dans notre cas, nous nous trouvons dans le cadre d'une intention sans véritables conséquences pour les personnes interrogées (assimilable à une intention d'achat). Dès lors, il serait imprudent de considérer que l'avis globalement favorable des répondants se traduira dans les faits par une réponse favorable lors de la mise à l'enquête ou lorsqu'il s'agira de louer les appartements.

En d'autres termes, la prudence impose de considérer cette enquête comme une photographie faite à un moment donné de l'attitude de la population interrogée face à un projet sans que cet avis n'induisse obligatoirement une réponse future allant dans le même sens.

4. Analyses

Remarque préliminaire : Pour chacun des items nous avons vérifié² si les opinions différaient significativement entre les répondants des Ponts-de-Martel et ceux des autres communes interrogées, soit la Brévine, Brot-Plamboz, le Cerneux-Péquignot et la Chaux-du-Milieu. A noter que seules les différences d'opinions entre ces deux populations sont mentionnées.

4.1 Questionnaires envoyés et retournés

	Envoyés	Retournés	Tx de retour
Ponts-de-Martel	1032	410	39.7%
Brévine	680	112	16.5%
Brot-Plamboz	204	50	24.5%
Cerneux-Péquignot	222	73	32.9%
Chaux-du-Milieu	336	92	27.4%
Autres³	588	78	13.3% ⁴
Total	3062	815	26.6%

Au total 1531 envois ont été réalisés, cela signifie que 1531 ménages ont été touchés par cette étude. Chaque envoi contenait deux questionnaires. Nous avons reçu en retour 815 questionnaires de la part de 591 ménages.

Cela signifie donc que 38.6%⁵ des ménages ont répondu au questionnaire et que 26.6%⁶ des questionnaires ont été remplis. Quel que soit le taux que nous prenons (taux de participation des ménages ou taux de retour des questionnaires), celui-ci peut être vu comme excellent (généralement, on considère un taux de retour de 15% comme « satisfaisant »). Nous avons ici un premier indicateur qui tend à démontrer le vif intérêt que la population porte à ce projet.

Comme on peut s'y attendre, les Ponts-de-Martel est la commune ayant le plus haut taux de retour des questionnaires (39.7%). Viennent ensuite le Cerneux-Péquignot (32.9%), la Chaux-du-Milieu (27.4%), Brot-Plamboz (24.5%) suivi de la Brévine (16.5%) qui enregistre un taux de retour des questionnaires inférieur de 23% au taux des Ponts-de-Martel. Notons que la catégorie « Autres » enregistre également un faible taux de retour mais pour des raisons techniques liées à la saisie des questionnaires (cf. note de bas de page numéro 3).

² Test du Chi-deux de Pearson. Ces tests ont été effectués sur le logiciel SPSS.

³ Collaborateurs-trices, partenaires, résident-e-s ainsi que les répondant-e-s administratifs-tives des résident-e-s

⁴ Ce taux est très certainement sous-estimé car il englobe les questionnaires envoyés à un grand nombre de personnes dont les réponses auraient pu être classées dans une autre catégorie que « Autres » ; par exemple parce qu'elles sont employées au Martagon et habitent l'une des cinq communes interrogées dans cette étude ou encore parce qu'elles résident au Martagon et que leurs réponses sont ventilées dans les répondants des Ponts-de-Martel.

⁵ Taux de participation des ménages : $(591/1531)*100=38.6\%$

⁶ Taux de retour des questionnaires : $(815/3062)*100=26.6\%$

4.2 Informations sociodémographiques

4.2.1 Age et sexe des répondants

	Age moyen	Nombre d'hommes (%)	Nombre de femmes (%)	Total
Ponts-de-Martel	53.0	46.0%	54.0%	409
Brévine	52.7	46.4%	53.6%	112
Brot-Plamboz	50.8	46.0%	54.0%	50
Cerneux-Péquignot	53.5	50.0%	50.0%	72
Chaux-du-Milieu	50.7	53.3%	46.7%	92
Autre	56.2	41.3%	58.7%	75
Total	52.98	46.8%	53.2%	810

Selon les chiffres de l'Office Fédéral de la Statistique, ci-après OFS, l'âge moyen des habitants du canton de Neuchâtel est de 41.5 ans (statistiques de 2009) et selon le dernier recensement (2000), la moyenne d'âge pour la commune des Ponts-de-Martel est de 39.5 ans. On constate un écart entre la moyenne d'âge de la population (que ce soit celle du canton ou de la commune) et celle de notre échantillon. Il est évident qu'elle peut avoir varié en 10 ans mais elle donne malgré tout un bon indicateur quant à la structure de notre échantillon par rapport à la population totale.

Comme cela a déjà été mentionné plus haut, la cause la plus probable réside dans le fait que cette étude a été initiée par un homme.

On constate une légère surreprésentation des femmes⁷, mais ce phénomène est probablement relié au fait que les répondants sont plus âgés que la moyenne d'âge en Suisse.

	Autres communes	Ponts-de-Martel	Total
Classes d'âge			
18-25 ans	4.0%	6.0%	5.0%
26-45 ans	29.1%	32.8%	31.0%
46-65 ans	45.9%	34.3%	40.1%
66-75 ans	13.8%	14.7%	14.2%
76-85 ans	6.5%	8.5%	7.5%
plus de 85 ans	0.8%	3.7%	2.2%
Total	100%	100%	100%

A noter que parmi les répondants on remarque une différence significative⁸ quant à la structure des âges entre les répondants des Ponts-de-Martel et des autres communes interrogées.

4.2.2 Statut des répondants

	Effectifs des Ponts-de-Martel	Effectifs des autres communes	Total
Seul-e	20.6%	15.7%	18.1%
En couple	36.9%	47.0%	42.0%
En famille	42.5%	37.3%	39.9%
Total	100%	100%	100%

⁷ Chiffres 2008 de l'OFS pour la population suisse : hommes 49.2% femmes 50.8%

⁸ Chi carré de Pearson, sig. 0.003, ddl 5

On remarque une différence statistiquement significative⁹ de statut entre les personnes des Ponts-de-Martel et celles des autres communes interrogées.

4.2.3 Exercice d'une activité professionnelle

	Effectifs des Ponts-de-Martel	Effectifs des autres communes	Total
Oui	62.1%	58.0%	59.9%
Non	37.9%	42.0%	40.1%
Total	100%	100%	100%

Aux Ponts-de-Martel, le nombre de personnes actives ayant entre 15 et 64 ans est de 78.6% (chiffres OFS de 2000), notre échantillon se situe en-dessous de ce taux avec 62.1%. Ce phénomène est encore plus fort dans les autres communes interrogées car le taux de personnes exerçant un travail est de 58%.

Comme pour la moyenne d'âge supérieure aux chiffres de l'OFS, on peut expliquer cela par le plus grand nombre de personnes en âge d'être à la retraite dans notre échantillon que dans la population. La surreprésentation des femmes peut également faire pencher la balance car on peut raisonnablement faire l'hypothèse que le pourcentage de femmes actives est inférieur au pourcentage d'hommes actifs (temps partiels, femmes au foyer, etc.).

4.2.4 Temps d'habitation dans la commune

	Autres communes	Ponts-de-Martel	Total
0-5 ans	19.7%	18.2%	18.9%
6-15 ans	16.9%	15.6%	16.2%
16-25 ans	14.5%	13.3%	13.9%
plus de 25 ans	47.0%	49.1%	48.1%
Manquant	1.8%	3.8%	2.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

En ce qui concerne le temps d'habitation de la population des Ponts-de-Martel dans cette commune, on relève que 62.4% des répondants vivent aux Ponts-de-Martel depuis plus de 15 ans. On peut se demander si les personnes ayant répondu à ce questionnaire sont majoritairement des personnes vivant aux Ponts-de-Martel depuis de nombreuses années ou si ce phénomène a été accentué par le fait que la moyenne d'âge des répondants est supérieure à celle de la population de la commune. Le même phénomène est observable dans les autres communes interrogées dans cette étude.

Sur les 469 personnes ayant donné leur lieu d'activité 417 travaillent dans le canton de Neuchâtel dont 128 personnes aux Ponts-de-Martel, 81 à la Chaux-de-Fonds, 46 au Locle, 40 à la Brévine et 33 à Neuchâtel.

⁹ Chi carré de Pearson, sig. 0.011, ddl 2

4.3 Informations diverses

4.3.1 Type de répondant

	Autres communes	Ponts-de-Martel	Total
Habitant communes interrogées	76.4%	85.9%	81.2%
Résidant Martagon	0.7%	2.7%	1.7%
Proche ou répondant admin.	9.7%	0.2%	4.9%
Personnel Martagon	4.0%	0.5%	2.2%
Autre	3.5%	0.7%	2.1%
Plusieurs réponses	3.0%	8.3%	5.7%
Manquant	2.7%	1.7%	2.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

On remarque une différence significative¹⁰ quant à la structure des répondants des Ponts-de-Martel et des autres communes.

4.3.2 Répondants concernés par le projet d'appartements protégés

Personnes concernées par le projet d'appartements protégés dans l'entourage proche du répondant

	Effectifs des autres communes	Effectifs des Ponts-de-Martel	Total
Oui	25.4%	23.9%	24.6%
Non	66.7%	64.4%	65.5%
Manquant	8.0%	11.7%	9.9%
Total	100%	100%	100%

On remarque qu'environ 25% des répondants ont dans leur entourage proche une personne qui est concernée par ce projet d'appartements protégés.

Répondants concernés directement par le projet d'appartements protégés

	Effectifs des autres communes	Effectifs des Ponts-de-Martel	Total
Oui	10.4%	13.4%	11.9%
Non	82.8%	77.8%	80.3%
Manquant	6.7%	8.8%	7.8%
Total	100%	100%	100%

Près de 12% des personnes ayant répondu au questionnaire se disent directement concernées par le projet d'appartements protégés prévu dans l'extension du Martagon.

4.3.3 Intérêt à participer aux ateliers de réflexion

	Effectifs des autres communes	Effectifs des Ponts-de-Martel	Total
Oui	8.1%	8.8%	8.5%
Non	70.4%	55.2%	62.8%
Manquant	21.5%	36.0%	28.8%
Total	100%	100%	100%

¹⁰ Chi carré de Pearson, sig. 0.000, ddl 6

Seuls 8.5% des répondants (soit 70 personnes) sont intéressés à participer à d'éventuels ateliers de réflexion visant à élaborer la structure du projet d'extension du Martagon.

A noter que l'on constate une différence significative¹¹ dans les réponses selon que les personnes habitent les Ponts-de-Martel ou l'une des autres communes interrogées.

4.4 Acceptation du projet

Afin de détecter d'éventuels écarts par rapport aux différentes composantes du projet, nous avons systématiquement scindé notre analyse en quatre :

1. L'attitude face à la création des appartements protégés dans le cadre de l'extension du Martagon
2. L'attitude face à la proposition d'ouvrir à toute la population les services et prestations développés dans le cadre de cette extension
3. Intérêt de la population concernée à s'installer dans les appartements protégés développés lors de l'extension
4. Intérêt de la population concernée à confier leurs enfants à la structure d'accueil développée lors de l'extension du Martagon

Nous n'avons pas divisé l'analyse entre la population des Ponts-de-Martel et celle des autres communes car un test a révélé qu'elle n'avait pas de sens, les réponses n'étant pas significativement différentes entre ces deux groupes sauf pour l'item « intérêt porté à la structure d'accueil »¹².

Résultats 1

92.9% des répondants ont une attitude positive (très favorable ou favorable) face au projet de créer une quinzaine d'appartements protégés lors de l'extension du Martagon.

93.7% des répondants ont une attitude positive (très favorable ou favorable) face à l'ouverture à toute la population des prestations et services développés lors de l'extension du Martagon.

78 des 91 répondants concernés par le projet d'appartements protégés ont répondu qu'ils seraient intéressés à s'installer dans ceux prévus lors de l'extension du Martagon.

11% des répondants concernés habitant les Ponts-de-Martel sont intéressés à confier leur enfants à la structure de garde prévue dans l'extension du Martagon contre 17% des répondants dans les autres communes.

¹¹ Chi carré de Pearson, sig. 0.000, ddl 2

¹² Test Welch, sig. 0.005, ddl(1) 1, ddl(2) 554.431

4.4.1 Attitude des répondants face aux différentes composantes du projet

Attitude des répondants face au projet d'appartements protégés

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Très favorable	463	56.8	56.8	56.8
Assez favorable	294	36.1	36.1	92.9
Peu favorable	26	3.2	3.2	96.1
Pas du tout favorable	14	1.7	1.7	97.8
Non réponse	18	2.2	2.2	100.0
Total	815	100.0	100.0	

On ne remarque aucune différence significative en termes de réponses à la question « Êtes-vous favorable à création d'une quinzaine d'appartements protégés lors de l'extension du Martagon ? », et ce, quel que soit le sexe, le statut ou l'âge. Le fait d'être ou non parent et d'exercer ou non une activité professionnelle n'a pas non plus d'impact.

757 personnes, soit 92.9% des répondants expriment une opinion positive (très favorable ou assez favorable) lorsqu'on leur demande s'ils sont favorables à la création d'une quinzaine d'appartements protégés. Ce score peut être considéré comme excellent et l'on remarque que le fait de proposer des appartements protégés correspond aux besoins actuels de la population des Ponts-de-Martel et des autres communes interrogées.

Attitude des répondants face à l'ouverture à toute la population des prestations et services développés lors de l'extension du Martagon

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Très favorable	444	54.5	56.3	56.3
Assez favorable	295	36.2	37.4	93.7
Peu favorable	37	4.5	4.7	98.4
Pas du tout favorable	13	1.6	1.6	100.0
Total	789	96.8	100.0	
Non-réponse	26	3.2		
Total	815	100.0		

L'opinion des répondants ne varie pas avec l'âge, ni avec le sexe, ni avec le statut, ni avec le fait d'avoir des enfants ou non. Par contre, on observe une différence significative¹³ selon que le répondant exerce ou non une activité professionnelle.

Les personnes qui travaillent sont près de 36% à être très favorables à l'ouverture des prestations et services à la population alors que ceux qui n'exercent pas d'activité professionnelle sont un peu

¹³ Test Welch, sig 0.014, ddl(1) 1, ddl(2) 606.473

moins de 21% à y être très favorables. Dans les personnes qui se disent assez favorables, les personnes qui travaillent sont 21% et celles qui ne travaillent pas sont 16%. Quant aux personnes qui sont peu favorables, elles sont environ 2% à avoir cette opinion, qu'elles travaillent ou non. Les personnes pas du tout favorables sont très peu car elles représentent 0.6% des répondants exerçant une activité professionnelle et 1% de celles ne travaillant pas.

On remarque donc que les personnes exerçant une activité professionnelle sont plus favorables à l'ouverture des prestations et services à la population que les personnes ne travaillant pas. On peut imaginer que cela est dû au fait que ces dernières ont plus de temps à disposition que les répondants qui travaillent pour effectuer toutes les activités que le Martagon se propose d'offrir lors de son extension.

Les avis positifs, soit les personnes ayant répondu qu'elles étaient très favorables ou assez favorables, représentent près de 94%. Là encore cette proposition est largement suivie par les répondants.

Intérêt des répondants concernés¹⁴ à s'installer dans les appartements protégés développés lors de l'extension du Martagon

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	78	80.4	85.7	85.7
Non	6	6.2	6.6	92.3
Pas concerné	7	7.2	7.7	100.0
Total	91	93.8	100.0	

Avant tout commentaire sur le tableau ci-dessus, il faut noter que seules les réponses des personnes ayant répondu qu'elles étaient concernées par le projet d'appartements protégés ont été prises en compte. Cela représente un trop petit nombre de personnes (91 réponses) pour avoir une validité statistique.

On remarque cependant que près de 86% des personnes s'étant annoncées comme concernées par cet élément du projet sont intéressées à s'y installer un jour. Ce nombre est suffisant pour remplir la liste d'attente pour la location de ces appartements mais il faut être conscient du fait que parfois les répondants indiquent une intention d'achat (ou de location dans ce cas précis) lorsqu'ils répondent à un questionnaire et qu'ils ne la concrétisent pas toujours.

Intérêt des répondants concernés¹⁵ à confier leurs enfants à la structure d'accueil développée lors de l'extension du Martagon

Les réponses à cette question sont significativement¹⁶ différentes entre les personnes habitant dans la commune des Ponts-de-Martel et celles habitant les autres communes interrogées. Cela signifie que la commune d'habitation du répondant influence son intérêt à confier ou non son ou ses enfant-s à la structure d'accueil qui serait développée lors de l'extension du Martagon.

¹⁴ Personnes ayant répondu « oui » à la question « Etes-vous directement concerné par le projet d'appartements protégés ? »

¹⁵ Personnes ayant répondu « oui » à la question « Avez-vous des enfants ? »

¹⁶ Test Welch, sig. 0.005, ddl(1) 1, ddl(2) 554.431

C'est la raison pour laquelle, vous trouverez ci-dessous, deux tableaux relatifs à cette question. Il s'agit des réponses des personnes des Ponts-de-Martel et des réponses des personnes habitant les autres communes interrogées.

On remarque que les habitants des communes limitrophes des Ponts-de-Martel sont plus intéressés à confier leurs enfants à la structure d'accueil que ceux des Ponts-de-Martel (17% contre 11%). Mais on voit également qu'environ le même pourcentage répond qu'il n'est pas intéressé à confier ses enfants à cette structure (17% contre 11% aux Ponts-de-Martel).

Ce phénomène peut probablement en partie être expliqué par les discussions que cette thématique a déjà suscitées aux Ponts-de-Martel.

Réponses des habitants des Ponts-de-Martel

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	34	10.4	11.4	11.4
Non	33	10.1	11.1	22.5
Pas concerné	231	70.6	77.5	100.0
Total	298	91.1	100.0	
Non-réponse	29	8.9		
Total	327	100.0		

Réponses des habitants de la Brévine, de Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot et de la Chaux-du-Milieu

	Effectif	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	48	15.4	17.4	17.4
Non	46	14.7	16.7	34.1
Pas concerné-e	182	58.3	65.9	100.0
Total	276	88.5	100.0	
	36	11.5		
Total	312	100.0		

De manière générale, on constate que l'opinion des répondants ne varie pas en fonction du sexe, ni avec le fait que les répondants soient parents ou non.

Par contre, on observe une différence significative¹⁷ selon que le répondant vive seul, en couple ou en famille.

¹⁷ Test Welch, sig 0.000, ddl(1) 2, ddl(2) 224.202

Sur les 583 personnes qui ont répondu à cette question, près de la moitié vivent en famille, un peu moins de 40% vivent en couple et 13% vivent seul. Sur les 13% de personnes qui vivent seules, la majorité (11%) se dit « pas concerné » et seul 1% porte de l'intérêt à la structure d'accueil pour les enfants. 32% des personnes en couple ne sont pas concernées, 3% ont répondu « oui » et 3% « non » à la question de l'intérêt pour la structure. Le plus gros score de « oui » à cette question vient des répondants vivant en famille avec 9.8% de « oui », 10.5% de « non » et 29.2% de personnes « pas concerné ».

Les réponses sont significativement¹⁸ différentes selon que le répondant exerce ou non une activité professionnelle. Les personnes qui travaillent sont 11% à se déclarer intéressées par la structure d'accueil contre 3% pour les personnes ne travaillant pas. Les personnes qui ne sont pas intéressées par cette structure sont 3%, qu'elles exercent ou non une activité professionnelle. Sur les 72% de personnes qui se déclarent « pas concernées » par cette structure d'accueil pour les enfants, 32% des personnes ne travaillent pas et 40% travaillent. Ceci est d'ailleurs un peu surprenant car on peut penser que le fait de ne pas travailler permet de s'occuper des enfants et donc de ne pas se sentir concernés par cette question. Peut-être que les personnes qui travaillent ont déjà organisé la garde de leur-s enfant-s, ce qui pourrait constituer une raison pour laquelle elles ne se sentent pas concernées par l'ouverture potentielle d'une structure de garde.

Les réponses ne sont significativement¹⁹ pas les mêmes selon la catégorie d'âge à laquelle appartiennent les personnes.

A noter que seules les personnes ayant signifié avoir un ou des enfants ont répondu à cette question.

Dès lors, le fait d'avoir des différences significatives selon les classes d'âge est logique. En effet, les personnes de la classe d'âge allant de 46 à 65 ans, bien qu'elles représentent 44% des réponses, sont 38% à se déclarer « pas concernées » ce qui est évident car leurs enfants ne sont probablement plus en âge d'être gardés. Il en va de même pour les catégories d'âge supérieur. La classe d'âge de 18-25 ans est trop minime (4 répondants) pour avoir une quelconque signification statistique.

Par contre, la catégorie la plus intéressante est celle des 26-45 ans. En effet, ce sont ces personnes qui ont des enfants en âge d'aller dans une structure d'accueil. Sur les 33% de personnes de cette catégorie qui répondent, près de 10% (56 personnes) se disent intéressées par la structure d'accueil, un peu plus de 9% affirment ne pas avoir d'intérêt et 14% se disent « pas concernées ».

De manière générale, on remarque que, contrairement à la composante « appartements protégés » de ce projet, le volet « garde d'enfants » n'enthousiasme pas les foules et que le nombre d'enfants inscrits ne sera peut-être pas suffisant pour rentabiliser les investissements liés à cette structure d'accueil.

¹⁸ Test Welch, sig 0.000, ddl(1) 1, ddl(2) 553.425

¹⁹ Test Welch, sig 0.000, ddl(1) 5, ddl(2) 24.966

4.5 Analyse de la question à choix multiples (propositions de prestations et services complémentaires)

Le but de cette question était de déterminer quels sont les prestations et services supplémentaires qui pourraient être développés lors de l'extension du Martagon. Ceci afin de pouvoir répondre le mieux possible aux besoins des résidants du Martagon et des habitants des Ponts-de-Martel et des communes limitrophes.

La question analysée ci-dessous était à choix multiples, il y avait donc plusieurs propositions de prestations et services et le répondant cochant celles qu'il souhaitait voir développées lors de l'extension du Martagon. Une case laissée vide à été traitée comme un « non intérêt » pour cet item de la part du répondant.

Pour chacune des modalités de réponses, nous avons cherché à savoir²⁰ si les réponses différaient entre les répondants des Ponts-de-Martel et ceux des autres communes, soit la Brévine, Brot-Plamboz, le Cerneux-Péquignot et la Chaux-du-Milieu. A noter que seules les différences d'opinions entre ces deux populations sont mentionnées.

Résultats 2

On remarque que les différentes propositions récoltent des scores inégaux allant de 76.1% à 14.2%.

1.	Service de ménage	76.1%
2.	Service de restauration à domicile	74.5%
3.	Service de transport	62.1%
4.	Ateliers d'activités favorisant l'échange intergénérationnel	59.5%
5.	Service de livraison de courses	57.9%
5.	Chambres (séjours touristiques ou proches de résidants)	57.9%
6.	Restaurant	57.5%
7.	Structure d'accueil pour malades Alzheimer	55.3%
8.	Foyer de jour	52.3%
9.	Cabinet d'ergothérapie	50.3%
10.	Espace wellness	48.0%
11.	Cabinet de pédicure	42.3%
12.	Foyer de nuit	36.0%
13.	Service de cantine scolaire	34.4%
14.	Infrastructure d'encadrement des enfants	33.4%
15.	Epicerie	31.2%
16.	Boulangerie	30.1%
17.	Salles de réunions/séminaires/conférences	23.7%
18.	Place pour des campeurs	14.2%

Les réponses à l'item « chambres pour séjours touristiques et pour les proches de résidants » sont significativement²¹ différentes que l'on habite les Ponts-de-Martel ou l'une des autres communes interrogées dans cette étude. En effet, les habitants des Ponts-de-Martel sollicitent cet item à hau-

²⁰ Test du Chi-deux de Pearson. Ces tests ont été effectués sur le logiciel SPSS.

²¹ Test du Chi-deux de Pearson ; sig. 0.003, ddl 1

teur de 63.2% alors que les répondants des autres communes ne s'y intéressent qu'à hauteur de 53%.

Les propositions d'intégrer une *épicerie* et une *boulangerie* récoltent des scores significativement²² différents selon que les répondants habitent les Ponts-de-Martel (score pour l'item « boulangerie », 26.3% et pour l'item « épicerie », 27.3%) ou les autres communes interrogées (score pour l'item « boulangerie », 34.1% et pour l'item « épicerie », 34.8%).

Finalement, très petit score pour la proposition de créer une *place pour les campeurs* qui récolte 17.6% de voix chez les habitants des Ponts-de-Martel et seulement 10.7% des voix des répondants des autres communes interrogées.

²² Test du Chi-deux ; item « boulangerie », sig. 0.016, ddl 1 et item « épicerie », sig. 0.021, ddl 1

4.6 Analyse des questions ouvertes

Afin de laisser la possibilité aux répondants de proposer d'autres services et prestations auxquels les membres de la Direction du Martagon ainsi que l'équipe de l'IMSI n'auraient pas pensé, il a été prévu une question ouverte leur demandant d'indiquer s'ils avaient d'autres idées de prestations et services qu'ils aimeraient voire offerts dans le cadre de l'extension du Martagon.

14.2% des répondants ont utilisé cet espace pour s'exprimer. La majorité d'entre eux a utilisé cet espace pour faire des propositions de prestations et services et une minorité s'est exprimée pour faire des critiques ou des commentaires liés au projet (encouragements, questions, souhaits quant à certaines fonctionnalités du bâtiment, etc.).

L'objectif de l'étude étant de définir les besoins et envies de la population interrogée, vous trouverez ci-dessous, classées par catégories, les diverses propositions qui ont été faites.

4.6.1 Suggestions quant aux services et prestations à offrir dans le cadre de cette extension

Activités et animations

Vingt personnes font des propositions d'activités et d'animations. Les idées sont nombreuses et vous trouverez toutes les propositions qui ont été faites ci-dessous :

Activités créatrices et artistiques (musique, écriture, peinture, dessin, sculpture, bricolage, chant, « café » tricot, théâtre, spectacles)

Activités diverses (séminaires, tournois de cartes, compétitions et manifestations sportives en collaboration avec le centre sportif du Bugnon)

Cours (informatique, langue, chant intergénérationnel, gym, self-défense)

Salles (cinéma, communautaire, spectacle, jeux, salon de lecture où les jeunes lisent au moins jeunes)

Les nombreuses propositions liées aux activités démontrent que les répondants accordent une grande importance aux loisirs de nos aînés.

Prestations de service

Douze répondants proposent des idées de prestations de service.

Il s'agit notamment de services liés à la **sécurité et la surveillance des personnes âgées** (service infirmier 24h/24h, visite quotidienne de contrôle, alarme). Le fait de pouvoir proposer un **accueil « à la carte »**, notamment pour les personnes atteintes d'Alzheimer et de Parkinson, est également sollicité. Particulièrement pour des accueils de courte durée que cela soit lors de convalescence ou un accueil d'appoint pour soulager les proches aidants. Finalement, l'idée d'un **service administratif** (impôts, factures, etc.) pour aider les résidents a été formulée.

Services médicaux et paramédicaux

Douze personnes font des propositions de **services (médicaux ou paramédicaux)** à inclure dans les prestations du Martagon. Il s'agit des propositions suivantes : pédicure, podologue, homéopathie, ostéopathie, cabinet médical, cabinet dentaire, luminothérapie, drainage lymphatique, réflexologie, Reiki, phytothérapie, physiothérapie et un-e assistant-e social.

Animaux

Sept répondants mentionnent le fait de donner la possibilité aux résidants du Martagon de côtoyer des animaux.

Les propositions sont de créer un petit parc avec des animaux, d'organiser des visites d'animaux une fois par semaine, d'avoir un chat ou chien qui fasse partie du « personnel », de proposer de la zoothérapie et finalement, de laisser la possibilité aux résidants des appartements protégés de prendre leur animal de compagnie avec eux.

Salon de coiffure

Sept personnes proposent soit la création d'un salon de coiffure, soit d'avoir un coiffeur ou une coiffeuse qui vienne au Martagon.

Accueil des enfants

En ce qui concerne l'accueil des enfants, cinq personnes ont fait des commentaires à ce sujet.

Certaines suggestions vont dans le sens d'offrir des horaires élargis avec ouverture de la crèche du lundi au dimanche et ce, toute l'année. D'autres personnes précisent que la crèche devrait pouvoir accueillir les enfants avant l'école, à midi et après l'école pour soulager les parents exerçant une activité professionnelle. Et finalement, une personne propose que la crèche soit prioritairement destinée aux enfants du personnel du Martagon.

Commerces

Quatre personnes ont fait des propositions dans cette catégorie.

Les suggestions sont les suivantes : un casino, une boucherie, un service de poste et un magasin de sport avec location de matériel.

Extérieur

Sous divers angles, le côté « outdoor » a été plébiscité par cinq répondants. Soit en proposant de permettre aux résidants d'aller faire des ballades aux alentours du village avec une personne accompagnatrice, soit en intégrant la verdure au cadre de vie des résidants, par exemple avec un étang ou un espace vert.

Espace wellness

Quatre personnes ont proposé d'intégrer les infrastructures suivantes à l'espace wellness, il s'agit d'une piscine extérieure, de bains thermaux, d'un sauna, d'un fitness et d'une salle de massages qui soit ouverts également aux personnes extérieures au Martagon.

Repas

Autour du thème des repas, quatre personnes ont fait les suggestions suivantes :

- Possibilité pour les personnes extérieures au Martagon de venir y prendre leurs repas
- Cafétéria avec un peu d'épicerie courante
- Cantine scolaire mettant l'accent sur le goût et proposant de bons repas
- Menus simples et suisses

Offre hôtelière et touristiques

Deux personnes ont fait des propositions dans cette catégorie. La première idée est de faire un point d'information touristique et la seconde est de collaborer avec la commune pour le volet touristique de ce projet.

Bibliothèque

Deux personnes proposent de créer une bibliothèque lors de l'extension du Martagon.

Services liés à la mobilité

Deux personnes proposent soit de faire un service de taxi, soit un service de courses pour les résidents.

Divers

Dans les idées diverses voici les suggestions qui ont été faites :

- Faire venir une esthéticienne
- Créer un espace de rencontre pour les 12-18 ans avec un animateur ou une animatrice
- Faire faire de petits travaux pour les entreprises aux résidents

5. Conclusions

On peut considérer que cette étude est un succès. En effet, le nombre de ménages ayant répondu au questionnaire (38.6%) démontre le vif intérêt que porte la population des Ponts-de-Martel et des communes limitrophes à l'accueil des personnes âgées en appartements protégés.

Certes, la composante « accueil des enfants » du projet est relativement peu sollicitée car seuls 11% des répondants des Ponts-de-Martel (et 17% des répondants des autres communes) ayant des enfants en âge d'aller dans une structure d'accueil sont intéressés à les confier à celle qui serait développée lors de l'extension du Martagon.

Cependant, le taux de personnes qui se disent favorables à la création d'appartements protégés atteint 92.9%, ce qui est un score exceptionnel.

En choisissant de sonder l'avis de la population pour évaluer les besoins avant de se lancer dans un projet aussi ambitieux, la Direction du Martagon a amorcé un type de management de projet novateur.